

Avis de constitution

SOCIETE « OUSKA IVOIR 100 » en abrégé « OI 100 »

Siège ABIDJAN, Yopougon, CITE ABDOULYE DIALLO
3eme Pont en face du BAE, Lot 68, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/08/2026, et enregistrés au CEPICI le 29/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OUSKA IVOIR 100 » en abrégé «
OI 100 »

Objet : ASSURANCE,
TOUS TRAVAUX BATIMANT,
LOCATION VENTE DE VOITURE,
VENTE DE FOURNITURE DE BUREAU,
LIVRAISON DE COLIS,
TRANSPORT,
ACHAT DE PRODUITS AGRICOLES,
IMPORT- EXPORT,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, Yopougon, CITE ABDOULYE DIALLO
3eme Pont en face du BAE, Lot 68, Ilot 8

Dirigeant(s) M SIAKA OUATTARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02131 du 16/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11085/GTCA/RC/2026 du 16/02/2026

